

Sous la direction de
Guy Brucy, Françoise F. Laot
et Emmanuel de Lescure

Mouvement ouvrier et formation

Genèses : de la fin du XIX^e siècle
à l'après Seconde Guerre mondiale

Groupe d'étude – Histoire
de la formation des adultes

Avec les contributions de :
Guy Brucy, Joceline Chabot, Michel Chauvière,
Bruno Duriez, Hugues Lenoir, Lucien Mercier,
Frédéric Mole, Morgan Poggioli et Bruno Poucet.

© L'Harmattan, 2009
ISBN : 978-2-296-10207-1

Avant-propos

Le GEHFA, les syndicats et l'histoire de la formation

Françoise F. Laot *

Depuis la création, en 1997, du séminaire *Histoire des institutions pionnières en formation d'adultes depuis 1945* du Groupe d'étude – Histoire de la formation (GEHFA), celui-ci a exploré différents « mondes de la formation ». Un projet de publication à partir des travaux du séminaire, datant de 2004, les décline ainsi : le monde de l'industrie, le monde de l'espace public et universitaire, le monde associatif. Une absence saute immédiatement aux yeux : le monde syndical, auquel on pourrait ajouter le monde politique. Cette absence ne signifie pourtant pas oublié. En effet, les comptes rendus de nombreuses discussions en conseil d'administration du GEHFA en attestent, les thèmes de l'éducation ouvrière et de la formation syndicale retiennent, depuis l'origine, l'intérêt des organisateurs du séminaire. D'ailleurs, si aucun cycle de séminaires n'a été spécifiquement dédié à la formation syndicale, celle-ci a pourtant été traitée à différentes reprises dans le cadre de l'histoire des institutions présentées. Dans le séminaire du 18 janvier 1999, consacré à *L'Institut des sciences sociales du travail (ISST), des origines aux années 1970*, elle tient une place particulièrement centrale. Au moins deux principaux obstacles ont contrarié le projet de monter un cycle de séminaires dédié au mouvement ouvrier et à la formation. La période initialement choisie pour le séminaire, en premier lieu, de 1945 aux années 1970-1980, ne permettait guère de rendre compte de leur histoire. En effet, il aurait fallu « remonter le temps » de manière significative, le développement des initiatives des syndicats en matière de formation de leurs cadres et militants se situant majoritairement dans la première moitié du XX^e siècle. Mais celles-ci trouvent leurs racines dans des pratiques encore

* Présidente du GEHFA, Université Paris Descartes, CERLIS.

bien plus anciennes, si l'on considère par exemple que certaines actions, qui ont vu le jour dans les Bourses du travail dans le dernier tiers du XIX^e siècle, en constituent une source directe. Cependant, le périmètre de la période étudiée n'était pas indépassable et l'on aurait facilement pu faire une entorse à la règle. L'ampleur de la tâche a constitué un deuxième obstacle, plus substantiel : n'allait-on pas ouvrir la boîte de pandore en s'attaquant à cette question ? Comment en faire le tour, les conceptions de formation, les référents et les pratiques, semblant varier sensiblement d'une centrale à l'autre ? De plus, quels syndicats privilégier ? Les forces, les sources et les travaux publiés sur la question, nous paraissant trop limités, le séminaire ne nous a pas semblé l'espace adéquat pour donner suite à ce projet. Il y aurait fallu un colloque à part entière...

Une première initiative de la sorte a été réalisée en 2001 grâce au soutien logistique de l'université de Paris I à partir d'un angle précis : la construction du système français de formation. Faire participer les syndicats de salariés au travail de mémoire, questionner leur rôle dans la construction de ce système au côté d'autres partenaires, l'État et les représentants patronaux, tel a été l'objet des premières rencontres publiques du GEHFA. Deux journées ont été organisées par Yves Palazzeschi, les 29 mars et 27 novembre 2001¹. Il s'agissait alors, trente ans après le vote de la loi de 1971, de revenir sur les débats qui avaient présidé à cette réalisation. L'accord de 1970 était-il un bon accord ? La loi de 1971 a-t-elle institué un droit à absence pour formation ou bien un droit à la formation ? À quels objectifs prétendait-elle répondre ? Quel contexte politique a permis cette construction ? Ces questions, certaines d'entre elles d'abord posées par écrit aux confédérations syndicales, ont été l'objet des discussions. Les différentes interventions à ces journées d'historiens, de sociologues et d'acteurs de cette histoire de la formation, représentant soit la puissance publique, soit les confédérations syndicales, ont montré une situation contrastée. Comme l'écrivait Emmanuel de Lescure :

« Lors des rencontres, des conceptions divergentes de la formation et de sa construction se sont exprimées, certaines se combinent, d'autres sont en

¹ Augmentées de quelques contributions, ces journées ont fait l'objet d'une publication : Lescure E. de (coord.), 2004, *La construction du système français de formation professionnelle continue. Retour sur l'accord du 9 juillet 1970 et sur la loi du 16 juillet 1971*, GEHFA, L'harmattan, Paris.

parfaite contradiction. Pour le GEHFA, ce qui importait n'était pas d'arriver à la production d'une définition consensuelle, expression de valeurs partagées, mais au contraire d'offrir une tribune qui rende perceptible cette diversité de postures et les oppositions comme les points de convergence sur lesquels elles se fondent¹. »

Ces rencontres ont incontestablement marqué l'histoire de notre association. Elles ont ouvert la voie à la diversification de son action. Au côté du séminaire, colonne vertébrale du GEHFA, se sont greffés d'autres projets rendus possibles par la recherche de nouveaux partenariats. Le séminaire européen de juin 2006 organisé à la Sorbonne en collaboration avec l'Association européenne de recherche sur la formation des adultes (ESREA, *European society for research on the education of adults*), le Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) et l'Université de Paris Descartes, a ainsi proposé une exploration sur le thème de la *Question sociale et l'éducation des adultes en Europe*, à la fois sur une période plus longue (XIX^e et XX^e siècles) et sur une étendue géographique plus vaste, couvrant une dizaine de pays d'Europe. Mais c'est vraisemblablement à partir du colloque qui s'est tenu à Lyon le 13 avril 2006 *Pour une histoire de la formation*, organisé par le GEHFA au sein de la 8^e Biennale de l'éducation et de la formation², et dans lequel Guy Brucy a été invité à intervenir³, que le projet de monter un colloque sur le thème de *Syndicalisme et formations* a pris consistance. Nous avons ensemble souhaité que le contenu en soit le plus ouvert possible : formation syndicale, formation des militants, place des syndicats dans les réflexions sur l'éducation et la formation.

Dès lors, de nombreux mois ont été nécessaires pour mettre au point cet événement de grande envergure, fruit d'une collaboration du GEHFA avec de nouveaux partenaires : l'Université Picardie Jules Verne d'Amiens – Laboratoire Savoirs et Socialisations en éducation et formation (SA-SO) et Direction de l'éducation permanente (DEP) –, au sein du comité scientifique et du comité d'organisation spécialement mis en place à cette occasion : lecture et sélection des propositions de contributions, organisation du programme, liens avec les auteurs, mise à disposition des textes... au sein du comité scientifi-

¹ Lescure E. de, 2004, « Présentation », *in Ibid.*, p. 13.

² Colloque qui a également fait l'objet d'une publication : Laot F. F., Lescure E. de (dir.), 2008, *Pour une histoire de la formation*, GEHFA, L'Harmattan, Paris.

³ Brucy G., 2008, « Plaidoyer pour une socio-histoire de la formation », *in Ibid.*, p. 123-134.

que ¹ ; organisation minutieuse du déroulement des opérations, de l'information, de la logistique, de l'accueil des participants et du séjour des auteurs... au sein du comité d'organisation ². Le nombre de propositions reçues témoigne de l'intérêt très grand qu'a rencontré le thème de ce colloque. Il y aurait pu y en avoir encore bien davantage, puisqu'il nous a été dit que l'information avait été mal diffusée au sein des différentes centrales syndicales. Certains participants nous ont par ailleurs reproché d'avoir insuffisamment recherché une collaboration syndicale en amont de l'organisation du colloque et d'avoir privilégié une approche universitaire de la question. C'est un fait, contrairement aux premières rencontres de 2001 autour de la loi de 1971, l'angle choisi ici était bien prioritairement celui de la recherche et de l'histoire et non celui de la constitution d'une mémoire ou d'un retour sur des événements vécus. Ces critiques nous paraissent cependant surtout mettre en valeur un intérêt et des attentes très fortes pour ce type de manifestation et le besoin d'approfondir encore la réflexion, éventuellement sous d'autres formes. La publication des travaux du colloque marque une étape. Nous n'excluons pas que d'autres puissent lui succéder. Nous sommes, sur ce sujet, ouverts à toutes les propositions, celles-ci seront étudiées avec le plus grand soin.

¹ Comité scientifique composé de Guy Brucey, Christiane Étévé, Françoise F. Laot, Emmanuel de Lescure, André Robert et Noël Terrot.

² Comité d'organisation composé de Catherine Arnaud, Alain Élie, Jean-Marc Hugué, Danièle Lebel et Dominique Maréchal.

Introduction

De la « Belle époque » à la Révolution d'Octobre : éléments d'histoire du mouvement ouvrier français

Guy Bruzy *

Le premier volume de cette publication compte sept contributions qui couvrent la période allant de l'extrême fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950-1960. C'est donc un demi-siècle d'histoire du mouvement ouvrier qui est ainsi balayé. Car c'est autant du mouvement ouvrier, au sens large qu'il s'agit, que du syndicalisme *stricto sensu*. Mais on ne peut saisir toute la richesse des débats concernant les questions de formation sans avoir une connaissance, même sommaire, de ce qui s'est joué au cours de la période commencée avec les années 1890 et achevée au lendemain de la Première Guerre mondiale. C'est donc à ces trente années que je limiterai mon propos. Il n'est évidemment pas question de restituer ici toute la complexité d'un mouvement ouvrier divisé en de multiples tendances antagonistes ; il suffira d'en rappeler les points saillants.

Les socialistes de la division à l'unité (1890-1905)

Au début des années 1890, le mouvement socialiste français est divisé en cinq tendances structurées en quatre organisations. La tendance la plus proche du marxisme est incarnée par Jules Guesde et les guesdistes qui ont fondé le Parti ouvrier français (POF) en 1882. Parmi ses principaux animateurs, on peut retenir les noms de Paul Lafargue, auteur du célèbre *Droit à la paresse* publié en 1880, Charles Bonnier

* Université de Picardie Jules Verne, Amiens, Laboratoire SA-SO.

et Gabriel Deville. Ce dernier est l'auteur d'un *Abrégé du Capital* dont l'ambition était de mettre les idées de Marx à la portée des militants ouvriers pour les aider dans leur combat quotidien. Ces hommes collaborèrent avec Georges Sorel dans la revue *Le Devenir social* où celui-ci publia en 1896 *La Science dans l'éducation*¹. Jean Allemane et les Allemanistes groupés dans le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR) composent la tendance libertaire. Antiparlementaires, antimilitaristes et anticléricaux, ils font davantage confiance au syndicat et à la grève générale qu'au parti et aux élections pour renverser l'ordre bourgeois. Les héritiers de Blanqui se rassemblent, quant à eux, dans le Comité révolutionnaire central (CRC) dont le leader est Édouard Vaillant. Autour de Paul Brousse se retrouvent ceux qu'on nomme les « possibilistes » parce qu'ils militent pour un socialisme du possible privilégiant les réformes et l'action locale ; ils sont organisés dans la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF). Leur position les rapproche des socialistes dits « Indépendants » qui composent une nébuleuse d'élus, d'universitaires, de journalistes, d'avocats n'appartenant à aucune des quatre organisations précédentes, mais jouant un rôle d'influence certain. Deux noms en émergent : Jean Jaurès et Alexandre Millerand.

Dans la seconde moitié des années 1890, ce paysage se complique encore sous l'effet des exclusions et des dissidences dans le détail desquelles nous n'entrons pas ici ; il suffira de retenir qu'à partir de l'éclatement du parti allemaniste en 1896, naît l'Alliance communiste révolutionnaire (ACR), laquelle s'allie au CRC de Vaillant en 1898 pour agir en commun sous l'étiquette du Parti socialiste révolutionnaire (PSR).

L'entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau le 22 juin 1899, constitue un motif supplémentaire d'affrontements d'autant plus violents que le socialiste siège aux côtés du général de Galliffet, connu comme « fusilleur de la Commune ». La question posée aux socialistes est la suivante : peuvent-ils collaborer à un gouvernement bourgeois pour tenter de faire passer des réformes favorables à la classe ouvrière ?

¹ Voir dans le présent ouvrage la contribution de Hugues Lenoir : « Georges Sorel et l'éducation ».

Jaurès, Brousse, Viviani répondent positivement et soutiennent la participation de Millerand tandis que Guesde, Vaillant et Allemane s'y opposent. Après l'affrontement public entre Jaurès et Guesde à Lille le 16 novembre 1900 puis, surtout après le congrès de Lyon (26-28 mai 1901), la rupture est consommée et l'ensemble de la mouvance socialiste se recompose autour de deux nouveaux partis : le Parti socialiste de France (PSDF) constitué par rassemblement des guesdistes et des vaillantistes ; le Parti socialiste français (PSF), regroupant les allemanistes, les broussistes et les indépendants sous la direction de Jaurès. Le PSDF s'affiche comme « parti de révolution et par conséquent d'opposition à l'État bourgeois », tandis que le PSF se veut « républicain et réformiste », repoussant « la politique du tout ou rien et [poursuivant] méthodiquement un programme de réformes ». Ce n'est qu'en août 1904, à l'occasion du congrès de la II^e Internationale tenu à Amsterdam, que, sous l'influence de la puissante social-démocratie allemande, se créent les conditions de l'unité. C'est qu'entretemps, le mouvement socialiste européen a été ébranlé par la crise révisionniste provoquée par la publication en 1899 d'un livre – *Les prémisses du socialisme allemand et les tâches de la social-démocratie*¹ – dans lequel le socialiste allemand Édouard Bernstein critique certaines thèses de Marx. Dans ce contexte de vives controverses, la question de la participation des socialistes français à un gouvernement bourgeois est tranchée en faveur des guesdistes. En même temps, la motion présentée par le belge Vandervelde demande que, dans chaque pays, n'existe qu'un seul parti dont les chefs seront responsables devant l'Internationale. C'est sur ces bases, que s'engage le processus de réunification qui débouche sur le congrès qui se tient le 23 avril 1905, salle du Globe à Paris, au cours duquel les deux partis fusionnent pour donner naissance au Parti socialiste unifié, section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Cette histoire agitée du socialisme n'est pas dissociable de celle du syndicalisme dans la mesure où guesdistes, anarchistes et réformistes constituent les trois courants de pensée et d'action qui vont structurer

¹ Publié en mars 1899 sous le titre original *Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie*, l'ouvrage de Bernstein fut traduit en français et publié aux éditions Stock dès 1900 sous le titre : *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*. Aujourd'hui, les historiens français se réfèrent à l'édition de 1974 parue au Seuil : *Les présupposés du socialisme*, (traduction de J. Ruffet et M. Mozet).

l'histoire de la CGT dès sa naissance et en marquer l'évolution jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Syndicats et Bourses du travail : genèse de la CGT

C'est au cours des années 1880-1895 que le syndicalisme français conquiert son autonomie à partir de deux formes d'organisation : les syndicats de métiers et les Bourses du travail.

Officiellement autorisés par la loi du 21 mars 1884, les syndicats professionnels ont, en réalité, une existence déjà ancienne. Interdites par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, les organisations socioprofessionnelles ouvrières vont survivre et se développer au fil du XIX^e siècle sous des formes diverses : sociétés de secours mutuel, sociétés de résistance, chambres syndicales... De cette complexité, émerge un fait décisif pour toute l'histoire du syndicalisme, que souligne Michel Dreyfus dans son *Histoire de la CGT* : « la dissociation, au sein des organisations se réclamant de la classe ouvrière, des fonctions de gestion et de revendication ¹. » Après la sanglante répression de la Commune de Paris en mai 1871, le mouvement ouvrier renaît inégalement selon les régions et les types d'activités. En 1876, on compte tout de même 182 syndicats pour 32 700 adhérents, puis 478 pour 64 000 syndiqués en 1880 ². Cette progression est ponctuée par la tenue de trois congrès ouvriers nationaux – Paris en 1876, Lyon en 1878 et Marseille en 1879 – qui rassemblent indistinctement mutuelles, coopératives, syndicats et partis politiques. De ces congrès, notamment celui de Marseille, il ressort que le syndicat est considéré comme la seule forme d'organisation capable de réaliser l'émancipation des travailleurs. Les délégués se proclament socialistes et se déclarent favorables à l'appropriation collective « du sol, du sous-sol, des instruments de travail, matières premières donnés à tous et rendus inaliénables par la société à qui ils doivent retourner ».

On le voit, la loi de 1884 ne fera qu'accélérer et favoriser un processus déjà entamé. La preuve en est que, seulement deux années plus

¹ Dreyfus M., 1995, *Histoire de la CGT*, Éditions complexe, Paris, p. 18.

² Chiffres donnés par Perrot M., 1973, *Les Ouvriers en grève*, Mouton, Paris. Citée par Trempé R., 1995, « Renaissance et recomposition du mouvement ouvrier. 1871-1895 » in Willard Cl. (dir.), *La France ouvrière, T. 1 Des origines à 1920*, Les Éditions de l'Atelier, Paris, p. 272.

tard, en octobre 1886, la Fédération nationale des syndicats et des groupes corporatifs de France (FNS) était fondée au congrès syndical de Lyon. D'emblée, elle est contrôlée par les guesdistes qui considèrent que le rôle principal dans la lutte ouvrière appartient au parti auquel le syndicat doit être subordonné. Et c'est précisément ce qui les oppose aux anarchistes. En effet, ces derniers pensent que le syndicat constitue l'outil de transformation révolutionnaire de la société et ils sont particulièrement actifs au sein d'une organisation rivale : la Fédération nationale des Bourses du travail (FNB).

Les Bourses du travail existent depuis la fin des années 1880 – la première a été créée à Paris en 1887 – et se multiplient à travers la France au point qu'en 1895, il en existe plus d'une quarantaine rassemblant 30 % des syndicats et 48 % des syndiqués. À quoi servent-elles ? D'abord, dans la perspective d'un contrôle ouvrier du marché du travail, elles s'occupent du placement des salariés sans travail et, à une époque où la mobilité géographique est importante, leur procurent le *viaticum*, autrement dit la somme d'argent nécessaire pour voyager. Les militants des Bourses ont même envisagé la création d'un Office ouvrier de statistiques et de placement permettant à la fois de renseigner les demandeurs d'emploi sur l'état du marché et de lutter, en cas de grève, contre la concurrence des chômeurs. Ensuite, elles sont des « centres de résistance et d'agitation révolutionnaire ¹ » où s'organise le soutien aux grévistes notamment par la solidarité financière, et où peuvent se rencontrer les différents syndicats d'une même localité pour développer leur action et leur propagande. Enfin, et c'est un point essentiel pour notre propos, les Bourses du travail se veulent des lieux d'éducation ouvrière, de loisirs populaires et même de formation professionnelle. C'est ainsi que plusieurs Bourses ont effectivement organisé des cours professionnels animés par les ouvriers eux-mêmes.

Le besoin de fédérer les actions des Bourses à l'échelle nationale a débouché sur la création de la Fédération nationale des Bourses du travail (FNB) au congrès de Saint-Étienne en février 1892. À partir de cette date, existent donc deux organisations nationales : la FNS qui regroupe les syndicats de métier sur une base professionnelle ; la FNB qui regroupe les Bourses du travail sur une base géographique et interprofessionnelle. Au sein de cette dernière, la figure de proue est

¹ Dreyfus M., 1995, *Op. cit.*, p. 31.

incontestablement Fernand Pelloutier dont les conceptions du syndicalisme révolutionnaire vont influencer pendant longtemps la Confédération générale du travail (CGT). Mais avant d'en présenter les idées directrices, il convient de montrer comment les deux organisations rivales vont aboutir à la création de la CGT.

En 1894, la défaite des guesdistes dans la FNS permet une ouverture vers la FNB et la mise en place d'un Comité national qui convoque le 7^e congrès national des chambres syndicales, groupes corporatifs, fédérations de métiers, unions et Bourses du travail, qui se tient à Limoges du 23 au 28 septembre 1895. Soixante-quinze délégués y créent une nouvelle organisation – la CGT – dont ils votent les statuts. De ceux-ci, il faut retenir deux aspects, fondamentaux pour la suite de l'histoire du syndicalisme français. Le premier est la définition des objectifs de l'action syndicale : « La Confédération générale du travail a exclusivement pour objet d'unir sur le terrain économique et dans les liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale ». Le second est l'exigence d'indépendance par rapport aux partis politiques contenue dans un amendement proposé par les vaillantistes, combattu par les guesdistes mais soutenu par les allemanistes, les anarchistes et les réformistes : « Les éléments constituant la Confédération générale du travail devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques ».

Mais, en dehors de ces principes, au soir du 28 septembre 1895, la confédération n'a aucune structure solide et ressemble à un fourre-tout où se côtoient des formes d'organisation aussi diverses que les Bourses du travail, les syndicats de métiers, les fédérations départementales, régionales et nationales. Assurément moins forte que la FNB qui continuera d'exister jusqu'en 1902, la CGT manque de moyens car les cotisations ne rentrent pas¹, et végète au plan des effectifs. Deux évènements concomitants vont accélérer son évolution en renversant le rapport des forces en sa faveur : la mort prématurée de Pelloutier en mars 1901 qui affaiblit la FNB et, en novembre de la même année, l'accession à la direction de la CGT de Victor Griffuelhes qui porte une nouvelle conception de l'organisation : les fédérations d'industrie regroupant des ensembles de métiers. C'est au congrès de

¹ M. Dreyfus note que, un an après le congrès de Limoges, « sur les trente et un groupes qui auraient dû lui verser leur cotisation, quatre seulement s'en sont acquittés », Dreyfus M., 1995, *Op. cit.*, p. 38.

Montpellier (22-27 septembre 1902) que la CGT effectue la mutation décisive de ses structures. La confédération est désormais constituée de deux sections – celle des fédérations de métiers et d'industries, celle des Bourses du travail – dont les représentants siègent dans le Comité confédéral national (CCN), chargé d'appliquer les décisions des congrès. À la base, chaque syndicat est désormais tenu de s'affilier simultanément à une fédération nationale et à une Bourse du travail. Les questions d'organisation étant maintenant résolues, il manquait à la CGT un véritable programme d'action.

Réformistes et révolutionnaires dans la CGT

Si tous les syndicalistes partagent le même objectif – « l'émancipation intégrale » des travailleurs –, la même exigence d'autonomie dans la pensée et dans l'action, le même souci de privilégier le terrain économique et cultivent la même méfiance à l'égard du politique ; ils se divisent, en revanche, sur les modalités de l'action entre trois conceptions : celle portée par le secrétaire de la Fédération du livre Auguste Keufer ; celle défendue par le guesdiste Victor Renard, secrétaire de la Fédération du textile ; et celle, enfin, du syndicalisme révolutionnaire, majoritaire, tel que l'a formalisé Fernand Pelloutier.

Membre du Parti socialiste, Keufer ne rejette pas l'action politique qu'il estime utile et complémentaire à celle des syndicats ; il ne refuse pas davantage l'intervention de l'État dont il ne nie pas l'utilité pour imposer une législation protectrice des plus défavorisés. Du reste, il entra au Conseil supérieur du Travail dès sa création en 1891 et en devint vice-président ; il fut également membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique. C'est fort logiquement qu'il se range dans le camp de ceux qui approuvent l'entrée de Millerand au gouvernement en 1899. Mais, militant positiviste, résolument opposé à l'anarchisme et au guesdisme, il se prononce pour une séparation rigoureuse entre syndicat et parti. Au congrès d'Amiens en 1906, il fut l'auteur d'une motion affirmant que la CGT « n'a pas plus à devenir un instrument d'agitation anarchiste et antiparlementaire qu'à établir des rapports officiels ou officieux, permanents ou temporaires, avec quelque parti politique ou philosophique que ce soit ». C'est bien ce qui le sépare de Victor Renard lui aussi membre du Parti socialiste mais d'obédience guesdiste. En fait, les deux hommes partent des mêmes prémisses mais en tirent des conclusions opposées. Comme Keufer, Renard est convaincu qu'il est possible d'améliorer la

situation de la classe ouvrière par des lois sociales. Il observe par ailleurs que les élus socialistes constituent, au Parlement et dans les municipalités qu'ils contrôlent, le moteur de cette évolution législative. Par conséquent, il lui paraît souhaitable d'établir des liens étroits entre l'organisation syndicale et le parti socialiste. C'est le sens de ses propositions au congrès d'Amiens (8-16 octobre 1906). Il sera battu par l'alliance des partisans de Keufer et des syndicalistes révolutionnaires emmenés par Alphonse Merrheim de la Fédération des métaux et Victor Griffuelhes. La célèbre « Charte d'Amiens », adoptée le 13 octobre par 834 voix contre 8 et une abstention, consacre l'emprise du syndicalisme révolutionnaire sur la CGT.

Qu'en est-il exactement ?

Les syndicalistes révolutionnaires visent « l'émancipation intégrale » des producteurs par les producteurs eux-mêmes, regroupés dans le syndicat, émanation directe de la classe ouvrière dont il constitue la forme d'organisation socialement pure puisqu'il rassemble les salariés sur la base de leurs conditions de travail et de leur identité d'intérêt économique. Cette exaltation de la supériorité de l'organisation syndicale a pour corollaire le rejet de tous les partis politiques – socialistes compris – et de leur action.

Outil de l'émancipation, le syndicat assume une dualité de fonctions : dans le court terme, il conduit la lutte pour l'amélioration quotidienne des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière ; dans le long terme, il vise l'expropriation des exploités capitalistes. Pour atteindre ces objectifs, il a recours à « l'action directe ». Violente ou pacifique, cette dernière repose sur une idée centrale : toute amélioration réelle de la condition ouvrière ne peut jamais être obtenue par la grâce de l'État ou par la bonne volonté des patrons mais seulement par la lutte des travailleurs. De cette position découle l'affirmation d'une indépendance farouche à l'égard de l'État que les syndicalistes ne cherchent pas à conquérir mais à détruire. Dans cette logique, seule la « grève générale expropriatrice » permettra de renverser l'ordre capitaliste et l'État qui en est le serviteur.

Les syndicalistes révolutionnaires privilégient l'action des « minorités conscientes » et se défient de ce qu'ils appellent le « démocratisme ». De leur point de vue, seules, les minorités agissantes sont porteuses de la conscience de classe et de la volonté nécessaires pour me-

ner à bien l'expropriation capitaliste ; par conséquent, elles seules sont capables d'entraîner à l'action « la masse la plus frigide ¹ ».

Dans ce cadre, l'éducation ouvrière revêt une importance centrale. En effet, Pelloutier estime que la domination de la bourgeoisie ne peut se perpétuer sans la domination idéologique dont l'art et l'enseignement « officiel » constituent les vecteurs essentiels. Parmi les tâches assignées aux Bourses du travail, l'éducation vient en deuxième position derrière les services de la mutualité. L'acte d'éducation dans une Bourse du Travail passe d'abord par la création d'une bibliothèque où les ouvrages les plus divers sont mis à la portée des ouvriers et des syndicalistes. En 1907, sur les 136 Bourses existant en France, 116 possédaient une bibliothèque. Mais donner à l'ouvrier « la science de son malheur » c'est d'abord lui faire prendre conscience que ce malheur s'inscrit dans une histoire et qu'il a sa propre histoire. Autrement dit, donner à la classe ouvrière une mémoire collective constitue une des tâches prioritaires de l'éducation. Cela présente plusieurs avantages : la constitution d'un savoir cumulé évitera à chaque génération ouvrière de perdre du temps sur le chemin de son émancipation en ignorant ce qu'ont fait les générations précédentes ; elle permettra en outre de tirer des enseignements des expériences passées ; elle démontrera enfin que sans une organisation collective, la lutte du prolétariat pour son émancipation ne sera qu'une illusion. Parmi les différentes formes que peut prendre cette éducation historique, l'enseignement de l'histoire du mouvement ouvrier et la constitution de ses archives au niveau de chaque syndicat et de chaque Bourse en sont les deux piliers.

Le syndicalisme révolutionnaire connaît son apogée entre 1906 et 1909. Trois années marquées par les grèves du 1^{er} mai 1906 pour l'obtention de la journée de huit heures ; par les grèves des électriciens en mars 1907, août 1908 et novembre 1909 ; par le drame de Draveil et Villeneuve-Saint-Georges en juin 1908 où 9 ouvriers sont tués par la police ; par l'emprisonnement du bureau confédéral du 1^{er} août au 30 octobre 1908. Mais cette intense activité masque une vraie faiblesse : la CGT ne syndique qu'une faible proportion des salariés français. En 1908, elle ne compte que 300 000 adhérents sur les 6 000 000 d'ouvriers de l'industrie. En réalité, le syndicalisme révolutionnaire est

¹ Émile Pouget cité par Trempe R., 1995, *Op. cit.*, p. 342.

en crise car « au moment où il brille de tous ses feux, il est déjà obsolète dans ses méthodes ¹ ». Cette situation suscite une réflexion critique chez certains responsables comme Pierre Monatte ou certains dirigeants de grandes fédérations comme Alphonse Merrheim (Fédération des Métaux), Georges Dumoulin (Mineurs), Charles Delzant (Verriers) ou Pierre Dumas (Habillement). Ils décident de lancer une revue bimensuelle – *La Vie ouvrière* – dont le premier numéro paraît le 5 octobre 1909.

Cette nouvelle revue réunit ceux qui sont convaincus que pour transformer la réalité il faut d'abord la connaître et la comprendre. Ils pensent que le syndicalisme a besoin de militants formés et informés, maîtrisant bien leurs dossiers, capables d'esprit critique et entraînés à l'analyse des problèmes économiques et sociaux. L'objectif est double : munir les militants des armes pour la lutte quotidienne mais aussi leur donner les outils qui en feront les gestionnaires de la société future dans laquelle le syndicat jouera le rôle principal.

Pierre Monatte, qui signe dans le premier numéro la « Lettre familière aux cinq mille abonnés possibles », en expose nettement les objectifs :

« *La Vie ouvrière* sera une revue d'action. Une revue d'action ? Parfaitement ; si bizarre que cela puisse sembler. Nous voudrions qu'elle rendit des services aux militants au cours de leurs luttes, qu'elle leur fournisse des matériaux utilisables dans la bataille et dans la propagande et qu'ainsi l'action gagnât en intensité et en ampleur. Nous voudrions qu'elle aidât ceux qui ne sont pas encore parvenus à voir clair dans le milieu économique et politique actuel, en secondant leurs efforts d'investigation.

« Nous n'avons ni catéchisme ni sermon à offrir. Nous ne croyons même pas à la toute-puissance de l'éducation ; car nous croyons que la véritable éducation, c'est l'action.

« Les camarades qui se sont rencontrés autour de *La Vie ouvrière* – et en forment le noyau – ne partagent pas tous les mêmes opinions. Il en est qui appartiennent au parti socialiste et y militent activement ; d'autres consacrent tout leur temps et toute leur activité au mouvement syndical – c'est la majorité – ; d'autres, enfin sont anarchistes et ne s'en cachent nullement. Mais tous nous sommes unis sur le terrain syndicaliste révolutionnaire et nous nous proclamons nettement antiparlementaires. Tous aussi, nous croyons qu'un mouvement est d'autant plus puissant qu'il compte

¹ Dreyfus M., 1995, *Op. cit.*, p. 64.

d'avantage de militants informés, connaissant bien leur milieu et les conditions de leur industrie, au courant des mouvements révolutionnaires étrangers, sachant quelles formes revêt et de quelles forces dispose l'organisation patronale, et par-dessus tout ardents ¹ ! »

L'héritage de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale constitue une « faille décisive ² » pour l'ensemble du mouvement ouvrier. La SFIO et la CGT sont confrontées aux mêmes questions : acceptation ou refus de l'Union sacrée en août 1914 ? Positionnement par rapport à la révolution russe de 1917 ? Confrontées aux mêmes problèmes, les deux organisations connaîtront le même dénouement : la scission de décembre 1920 pour les socialistes avec la création du Parti communiste ; celle de décembre 1921 pour les syndicalistes avec la fondation de la CGT unitaire (CGTU).

Les faits sont connus. La guerre éclate le 3 août 1914. Le lendemain, les 98 parlementaires socialistes votent les crédits de guerre tandis que le secrétaire général de la CGT Léon Jouhaux signe l'adhésion de son organisation à la guerre dans le discours qu'il prononce sur la tombe de Jaurès. Le 26, les socialistes Jules Guesde et Marcel Sembat entrent au cabinet Viviani : le premier comme ministre sans portefeuille, le second comme ministre des Travaux publics. Le 2 septembre, Jouhaux suit le gouvernement qui s'installe à Bordeaux et accepte le mandat de commissaire à la Nation ; il siège également au Secours national au côté de l'archevêque de Paris, de l'ancien préfet de police Louis Lépine ou de Maurice Pujo de l'Action française. Ainsi sont franchies les premières étapes d'une collaboration qui s'amplifie au cours de la guerre : en mai 1915, le socialiste Albert Thomas est nommé sous-secrétaire d'État à l'Artillerie et aux Munitions avant de devenir ministre des Armements et des Fabrications de guerre en 1916. Cet ancien normalien s'était déjà singularisé avant-guerre en défendant une conception réformiste du socialisme. Son expérience gouvernementale pendant la guerre achève de le convaincre que le capital et le travail devaient collaborer pour réaliser « une magnifique

¹ Cité par Chambelland C., 1999, *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, Les Éditions de l'Atelier, Paris, p. 56-57.

² Dreyfus M., 1995, *Op. cit.*, p. 77.

production industrielle ¹ ». C'est pour atteindre cet objectif qu'il appelle ouvriers et patrons à intensifier la production et à accepter le taylorisme. Mais, de son point de vue, ce projet supposait une participation accrue des travailleurs aux affaires de la Nation. Ce rôle nouveau ils en feraient l'apprentissage progressif en siégeant dans les instances de cogestion des entreprises industrielles les plus modernes.

De son côté, la direction de la CGT confirme son changement d'orientation en collaborant avec l'État. Car le conflit a une conséquence majeure : l'adaptation de l'économie aux besoins de la guerre entraîne une intervention de plus en plus importante de l'État dont l'action dépasse la seule conduite des opérations militaires pour s'étendre à l'organisation de la production et aux questions sociales, domaines où il n'était auparavant pas coutumier d'agir. Bref, « l'intervention de l'État casse les habitudes libérales ² ». C'est dans ce cadre-là que s'inscrit la stratégie de la CGT. Celle-ci a constitué, dès septembre 1914, avec la SFIO et la Fédération nationale des coopératives de consommation, un Comité d'action pour défendre les intérêts économiques de la classe ouvrière au sein duquel vont s'élaborer les éléments d'une véritable stratégie réformatrice. Les dirigeants syndicaux multiplient ainsi les contacts avec les hauts fonctionnaires mais aussi les grands patrons comme Louis Renault ou Henri de Peyerimhoff ³ et tissent des liens durables avec un ensemble d'acteurs du monde politique et du monde patronal qui ouvrent de nouvelles perspectives d'action dans le champ des rapports sociaux. À la Conférence nationale de décembre 1916, les majoritaires défendent une stratégie réformatrice contenue dans un programme en trois points : acceptation du productivisme par adhésion à l'idée du « développement illimité » de la production ; ralliement à l'idée de collaboration avec l'État, notamment dans la gestion des rapports sociaux ; revendication du rôle de la classe ouvrière dans la reconstruction économique du pays après la guerre.

¹ Discours prononcé le 1^{er} septembre 1917 lors d'une visite aux usines Renault de Billancourt. Cité par Reberieux M. et Fridenson P., 1974, in « Albert Thomas, pivot du réformisme français », *Le Mouvement Social*, n° 87, p. 85-97. Le chef de cabinet d'A. Thomas était l'économiste François Simiand.

² Berstein S., Winock M. (dir.), 2004, *La République recommencée. De 1914 à nos jours*, Seuil, Paris, p. 27.

³ Représentant du Comité central des houillères de France, H. de Peyerimhoff est un personnage influent du patronat français de cette époque.

Ce choix modifie radicalement la nature des rapports que la CGT va désormais entretenir avec la puissance étatique et avec le patronat. À la volonté d'affrontement se substitue la recherche de la négociation comme l'explique L. Jouhaux en 1918 : « Il faut renoncer à la politique du poing tendu pour adopter une politique de présence dans les affaires de la Nation [...]. Nous voulons être partout où se discutent les intérêts ouvriers ¹. » Et dans cette situation nouvelle, le ministère de l'Armement, donc Albert Thomas, joue un rôle décisif. Deux avancées importantes illustrent son action : en janvier 1917, il fixe les salaires des ouvriers travaillant dans les industries de guerre ; en août-septembre de la même année, il institue les délégués d'atelier et des commissions de conciliation et d'arbitrage pour anticiper les conflits et éviter ainsi les grèves. Dans les deux cas, il s'agit d'une intrusion étatique dans des domaines jusque-là considérés comme relevant de la seule autorité patronale. Surtout, ce dirigisme touche à des enjeux majeurs pour l'avenir. En effet, en fixant les salaires, l'État pose au fond la double question de la productivité et de la répartition des bénéfices qu'on peut attendre de son amélioration ; de la même manière, en instituant les délégués d'atelier, il pose la question de la représentation des salariés et plus largement des relations industrielles.

Au cours des quatre années du conflit, la CGT est donc présente et active dans un certain nombre de lieux qui constituent autant de laboratoires où les dirigeants nationaux du mouvement syndical, les représentants du patronat et ceux de l'État expérimentent de nouveaux rapports davantage fondés sur la négociation que sur l'affrontement et cherchent à substituer une culture du consensus à celle du conflit.

L'arrivée de nouvelles forces : syndicalisme chrétien et syndicalisme des cadres

En novembre 1919, une nouvelle confédération voit le jour : la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). Cette naissance s'inscrit dans l'héritage de l'Encyclique *Rerum Novarum* (mai 1891) du pape Léon XIII. En réalité, des organisations catholiques

¹ Intervention de L. Jouhaux au Comité Confédéral National de la CGT du 16 décembre 1918.

existaient avant comme, par exemple, depuis 1873 les Cercles catholiques d'ouvriers qui réunissaient employeurs et salariés. Mais surtout, le 13 septembre 1887, avait été fondé le Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie (SECI) qui, à partir de 1907, va être dirigé par trois personnalités qui vont infléchir notablement son idéologie et sa stratégie : Jules Zirnheld (président), Charles Viennet (secrétaire général) et Gaston Tessier (secrétaire général adjoint). S'ils n'excluent pas une vigoureuse dénonciation des conditions de travail des employés, ils affirment que le syndicalisme doit d'abord viser à établir le dialogue entre employeurs et salariés. La grève ne constitue donc pas pour eux une arme nécessaire. Dans l'esprit de Gaston Tessier, les négociations sur les salaires ou le temps de travail pourraient déboucher, dans chaque branche d'activités, sur la conclusion d'accords contractuels garantis par l'État. Mais le syndicat n'a pas seulement vocation à être l'un des partenaires d'une politique contractuelle ; il a également un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'une économie fondée sur les coopératives de consommation, située à mi-chemin du libéralisme et du dirigisme. On le voit, l'écart est important avec la CGT de l'époque. Cependant, sur certains points comme le rôle de la négociation, les positions des syndicalistes chrétiens ne sont pas fondamentalement éloignées de celles des cégétistes réformistes les plus modérés.

À partir des premières années du XX^e siècle, les effectifs du SECI entament une progression constante qui aboutira en 1913 à la création d'une véritable Fédération des syndicats d'employés comptant plus de 13 000 adhérents ce qui en fait alors la première organisation syndicale d'employés, devant la CGT.

Avec la guerre, les syndicalistes chrétiens engagent une réflexion sur leur avenir. Trois options sont alors en présence : la plus intransigeante veut construire une confédération exclusivement catholique centrée sur l'Église, fermement anticommuniste ; une position plus ouverte souhaite développer un syndicalisme cohérent avec la doctrine sociale de l'Église mais largement accueillant à tous les chrétiens ; enfin, une minorité plaide pour une organisation syndicale strictement neutre et indépendante de toute confession et de toute idéologie partisane. Ces débats se déroulent sur fond d'actions menées dans la région parisienne et surtout dans le Sillon rhodanien grâce à l'activité de militants comme Maurice Guérin et de Marius Gonin, fondateur en novembre 1892 de la *Chronique sociale*. Les conditions étaient désormais réunies pour que se tienne le congrès fondateur de la CFTC.

De ce syndicalisme, nous retiendrons la définition qu'en a donnée Michel Launay :

« Le syndicalisme chrétien [...] n'est par essence ni révolutionnaire, ni libéral. Il se garde de ces deux extrêmes. De la Révolution, il refuse le caractère violent, destructeur. Par-dessus tout la Révolution lui répugne car elle repose sur une doctrine, celle de la lutte des classes. Cette notion est sans doute une des plus étrangères à l'idéal syndicaliste chrétien. Son absence est une condition nécessaire à ce syndicalisme-là. Le syndicalisme chrétien est d'abord un syndicalisme qui nie la lutte des classes. Du libéralisme [...] il refuse l'absence de règles. Surtout, il refuse la place médiocre que le libéralisme accorde à l'État. Pour le syndicalisme chrétien, l'État est une grande institution sociale. Sans lui, point de Code du Travail, point d'aval donné aux contrats privés ou sectoriels, point d'application nationale d'accords particuliers. L'État, selon le syndicalisme chrétien, se doit non pas de régir le social, mais de l'encadrer, de le codifier, voire de l'organiser¹. »

Nouveaux venus, également, dans le paysage syndical : les ingénieurs et techniciens². Au cours des quatre années de guerre, ceux-ci ont joué un rôle important dans les entreprises pour mettre en œuvre les conditions de production spécifiques des industries d'armement. Ils en tirent la conscience de leur spécificité dans la hiérarchie du travail et, en même temps, éprouvent le sentiment de n'avoir pas été rémunérés à leur juste prix. Par ailleurs, la stratégie de participation à l'Union sacrée et de cogestion développée par la CGT a contribué à rapprocher les techniciens et les ingénieurs des ouvriers. Ainsi, Jean-Louis Robert cite l'exemple du syndicat CGT des terrassiers considéré comme « bastion de l'anarcho-syndicalisme³ », qui cogère avec les ingénieurs de la ville de Paris les travaux du camp retranché en 1914. Cependant, rapprochement ne signifie pas similitude. Et les ingénieurs, conscients de leur différence, ne se reconnaissent pas nécessairement dans les organisations syndicales de la classe ouvrière comme la CGT. Un espace se dessine donc, où tentent de trouver place tous ceux qui se réclament des valeurs du travail, de la science et de la technique, mais se défient du patronat et, en même temps, redoutent

¹ Launay M., 1986, *La CFTC. Origines et développement, 1919-1940*, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 50.

² Pour tout ce passage, j'utilise les travaux publiés dans l'ouvrage de Robert J.-L. et Descostes M. (dir.), 1984, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Les Éditions ouvrières, Paris.

³ *Ibid.*, p. 58.

une révolution prolétarienne comme celle qui a éclaté en Russie en 1917. C'est ainsi que l'Union sociale des ingénieurs catholiques (USIC), née avant la guerre et appartenant au monde du syndicalisme chrétien, s'inscrit dans une stratégie de collaboration des classes sociales et s'oriente « plus encore qu'avant la guerre vers l'action et les études sociales ¹ ». À côté, naissent des organisations nouvelles comme l'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA) et l'Union des syndicats d'ingénieurs français (USIF).

Née en mars 1919, l'USTICA est proche de la CGT et du Parti socialiste. Sa création, initiée par Albert Thomas, illustre les rapprochements évoqués plus haut résultant de la politique de présence de la Confédération : trois ingénieurs dont un militant de la CGT, un architecte et un directeur de société en sont les fondateurs, tous membres ou sympathisants de la SFIO.

L'USIF s'affiche, elle, comme l'organisation des ingénieurs salariés même si elle accepte l'adhésion des ingénieurs patrons. Elle fédère moins de 4 000 adhérents à travers le Syndicat des ingénieurs électriciens français (SIEF), le Syndicat des ingénieurs de la mécanique, de la métallurgie et des travaux publics (SIMMTP) et le Syndicat des ingénieurs chimistes français (SICF). En 1920, elle impulsera la création de la Confédération des travailleurs intellectuels (CTI) « de sensibilité centre gauche et laïque ² ».

Enfin, la guerre induit des changements dans les relations entre les femmes et le mouvement ouvrier. Avant 1914, l'histoire de ces rapports « est, pour l'essentiel, une histoire de la visibilité des femmes, de la spécificité des pratiques féminines, mais aussi une histoire des exclusions, des difficultés, et des obstacles rencontrés ³ ». Avec la guerre, les ouvrières pénètrent des secteurs industriels dont elles étaient jusque là absentes et animent, notamment en 1917, des grèves de grande ampleur. Surtout, le conflit interroge les rapports de pouvoir entre hommes et femmes aussi bien dans le travail que dans les organisations syndicales et politiques. De ce point de vue, la naissance du

¹ *Ibid.*, p. 59.

² *Ibid.*, p. 59.

³ Frader L. L., 1996, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIX^e et XX^e siècles : bilan et perspectives de recherche », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, p. 2-17, [disponible en ligne, <<http://clio.revue.org/index472.html>>].

Parti communiste, de la CGTU et de la CFTC ¹ ne sera pas sans influence sur la manière dont ouvrières et employées se mobilisent, militent et luttent.

*

S'inscrivant dans un cadre qui déborde largement ces trente années d'histoire du mouvement ouvrier, les sept contributions qu'on va lire en illustrent, en éclairent et en prolongent plus d'un aspect.

Hugues Lenoir s'attache à une figure intellectuelle de premier plan dans l'histoire du syndicalisme révolutionnaire : Georges Sorel. Très lié aux principaux responsables du mouvement syndical, notamment à Fernand Pelloutier, Victor Griffuelhes et Paul Delesalle, Sorel eut une influence certaine sur les idées majoritaires à la CGT à cette époque. C'est précisément sur la question de l'éducation chez Sorel que porte la contribution de Hugues Lenoir à travers l'analyse de trois de ces textes : *La Science dans l'éducation* publié en 1906, *l'Avenir socialiste des syndicats*, paru en 1898 et la préface à *l'Histoire des Bourses du Travail* de Pelloutier (1901). Que ce soit dans l'importance accordée à l'éducation conçue comme outil de libération du prolétariat, dans la critique de l'école de la République pensée comme instrument au service de la classe dominante, dans la défiance manifestée à l'égard de l'État, dans la conviction que seul un système éducatif contrôlé par les syndicats, fondé sur la science et la technique et articulé au monde du travail représentait l'avenir, tout dans sa production montre à quel point Sorel fut au cœur, et non à la marge, du syndicalisme révolutionnaire.

Frédéric Mole place sa contribution dans la perspective du débat qui, en 1909, agita le VI^e congrès de la Fédération des Amicales d'instituteurs sur les rapports entre l'école et la production. Le mouvement amicaliste, très vivace au cours des années 1890, avait débouché en 1901 sur la création de la Fédération nationale des amicales d'instituteurs et institutrices de France et des Colonies qui, en 1907, rassemblait sept instituteurs sur dix. Mais, en parallèle émergeaient les premiers syndicats. Le 13 juillet 1905 avait été créée la Fédération

¹ Voir *infra* la contribution de Joceline Chabot : « La formation professionnelle et militante : l'exemple des organisations féminines chrétiennes en France durant la première moitié du XX^e siècle ».

nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices de France et des Colonies (FNSI) qui manifesta d'emblée sa volonté de rejoindre la CGT. Le 24 novembre 1905, *L'Humanité* publiait le « Manifeste des instituteurs syndicalistes », texte fondateur dans lequel les signataires exprimaient leur volonté, en tant que fonctionnaires et travailleurs, de participer au combat de classe des ouvriers, notamment en entrant dans les Bourses du travail et en adhérant à la CGT. Cette période est également celle d'intenses débats sur « l'instruction professionnelle ». Les années 1880-1900 ont connu l'expansion des établissements publics d'enseignement technique (EPCI et ENP) et ont été marquées par le conflit entre le ministère de l'Instruction publique et celui du Commerce et de l'Industrie pour le contrôle de ce dispositif. Enfin, à partir de 1900, enquêtes et débats se multiplient à propos de l'apprentissage et aboutiront au projet de loi de 1905 sur les cours professionnels. C'est dire si la question des finalités de l'école républicaine, ici étudiée par F. Mole, constituait alors un enjeu décisif.

Avec les Universités populaires, **Lucien Mercier** explore les enjeux qui furent au cœur de cette rencontre entre ouvriers et intellectuels, entre la « jaquette » et le « bourgeron », dans une expérience d'enseignement supérieur populaire. Il décrit bien la tension entre deux conceptions – éducation populaire et éducation ouvrière – qu'opposent leurs objectifs, leurs acteurs, leurs contenus et leurs méthodes. La première, extérieure au monde du travail, cherche à faire accéder le peuple à la culture des élites. La seconde qui vise à former les producteurs et les militants, s'appuie sur les savoirs produits au travail et dans la vie militante et passe par une pédagogie de l'autoformation. La tension entre ces deux approches s'est manifestée par leur succession dans le temps ; l'éducation populaire prévalant avant la Première Guerre mondiale, l'éducation ouvrière s'imposant davantage entre les années 1920 et le Front populaire.

Joceline Chabot explore un aspect peu connu du syndicalisme chrétien : celui de la constitution d'une élite militante féminine fondée sur une élite professionnelle. Elle montre comment, à partir des cours professionnels, se structurèrent les premières organisations syndicales féminines à Lyon à l'extrême fin du XIX^e siècle. Cherchant d'abord à protéger, éduquer et moraliser les ouvrières, les syndicalistes chrétiennes visaient à la fois la transformation de soi et celle de la société tout entière sur la base d'une double formation, professionnelle et militante, inscrite dans le cadre de référence de l'encyclique *Rerum Novarum*. Cette initiative pionnière va se diffuser à l'échelle

nationale et servir de modèle à l'Union centrale des syndicats professionnels féminins de l'Abbaye créée en 1902 et à la Fédération française des unions de syndicats professionnels féminins, fondée en 1918. Mais s'ils assurent la régularité du recrutement par leur attractivité, les cours professionnels ne garantissent pas pour autant la pérennité de l'engagement militant. La contribution de Joceline Chabot permet de comprendre comment le problème fut résolu par la mise en place d'un véritable cursus de formation syndicale dont les Cercles d'études, hérités de l'expérience de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) et du Sillon de Marc Sangnier, constituent le premier degré. Reposant sur la pratique de l'enquête, l'entraînement à la problématisation des sujets et l'apprentissage de la discussion collective, la pédagogie mise en œuvre offre alors aux militantes une doctrine et une méthode de pensée et d'action. Des formations plus poussées sont ensuite dispensées dans les « cours du 4^e dimanche » et pendant les semaines syndicales. La fécondité de ce modèle, qui a permis l'émergence d'une élite militante – les « apôtres » du syndicalisme chrétien –, est telle qu'elle autorise à se demander dans quelle mesure il a pu influencer la CFDT dans la seconde moitié du XX^e siècle.

En présentant les Écoles normales ouvrières (ENO), **Bruno Poucet** analyse la singularité du dispositif de formation progressivement construit par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) entre 1920 et 1940. Dès le début, la formation des syndiqués et des militants est au cœur des préoccupations de la jeune confédération qui en fait « une nécessité absolue ». De fait, les sessions s'organisent en lien étroit avec les secrétariats sociaux, l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF), et les Instituts catholiques. Trois pôles se dégagent ainsi : Lille où est fondée la première ENO en 1925 ; Lyon avec l'École normale sociale ouvrière et l'influence de la Chronique sociale de France ; Paris, enfin, avec la création d'une ENO adossée à l'Institut catholique. Ce que montre clairement B. Poucet, c'est comment les syndicalistes chrétiens, en même temps qu'ils réussissaient à trouver une voie originale entre l'héritage du catholicisme social et le modèle cégétiste, ont structuré nationalement leur dispositif de formation en utilisant la conjoncture favorable du Front populaire sous l'égide de la forte personnalité de Paul Vignaux. C'est tout le processus d'autonomisation et de laïcisation qui est ainsi en germe et qui aboutira, trente ans plus tard, à la création de la CFDT.

Morgan Poggioli se place dans le champ de l'éducation ouvrière en étudiant la genèse et le fonctionnement du Centre confédéral d'éducation ouvrière (CCEO). Cette création s'inscrit dans la stratégie de la CGT Confédérée au cours des années 1920-1930, qui privilégie la négociation à l'affrontement et s'efforce de siéger dans tous les organismes consultatifs où se traitent les questions concernant le monde du travail. C'est ainsi qu'elle soutient la création du Conseil économique national en janvier 1925, contribue à l'aboutissement de la loi sur les Assurances sociales en avril 1930, et s'investit dans la construction d'un véritable réseau d'œuvres sociales : Ligue syndicale d'acheteurs, clinique confédérale, assistance juridique, colonies de vacances ouvrières... C'est dans cette perspective-là qu'elle prend en charge les problèmes de formation professionnelle et d'éducation ouvrière. Mais, à la différence de la démarche suivie dans le champ de la protection sociale, les cégétistes ne cherchent pas à collaborer avec l'État et décident de créer leurs propres institutions.

Bruno Duriez et **Michel Chauvière** s'intéressent à la genèse du Centre de culture ouvrière (CCO) qui trouve sa filiation dans les initiatives conjointes de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), du Mouvement populaire des familles (MPF) et de la CFTC. Les années 1940 constituent le cadre d'une intense activité de création d'institutions de formation pour les militants ouvriers chrétiens – Centre ouvrier d'études et d'information (COEI), Université populaire de Marly-le-Roi, Université populaire féminine de Saint-Cloud – aboutissant en 1945 à la fondation de l'Institut de culture ouvrière (ICO) présidé par Paul Bacon. À la fois lieu de formation où sont expérimentées des pratiques pédagogiques innovantes, de recherche et d'édition, l'ICO s'investit également dans les commissions extraparlimentaires, dans celles du BIT et à l'UNESCO. B. Duriez et M. Chauvière montrent remarquablement bien comment, après l'arrêt de ses activités en 1951, l'ICO transformé en Centre de culture ouvrière (CCO) par la JOC, va profiter du mouvement en faveur de l'éducation populaire et de la promotion sociale des années 1960, pour devenir une véritable entreprise de formation. Dès lors, son histoire s'inscrit dans celle, plus large de l'institutionnalisation de la formation permanente.

Table des matières

AVANT-PROPOS

Le GEHFA, les syndicats et l'histoire de la formation

Françoise F. Laot 5

INTRODUCTION

De la « Belle époque » à la Révolution d'Octobre :
éléments d'histoire du mouvement ouvrier français

Guy Brucy 9

Les socialistes de la division à l'unité (1890-1905) 9

Syndicats et bourses du travail : genèse de la CGT 12

Réformistes et révolutionnaires dans la CGT 15

L'héritage de la Première Guerre mondiale 19

L'arrivée de nouvelles forces : syndicalisme chrétien

et syndicalisme des cadres 21

CHAPITRE I

Georges Sorel et l'éducation

Hugues Lenoir 29

L'éducation chez Sorel 31

La Science dans l'éducation 31

L'Avenir socialiste des syndicats 35

Histoire des Bourses du Travail 36

Sorel et l'éducation syndicaliste révolutionnaire 37

Critique de l'école « républicaine » 38

Éducation et Travail 40

Que Conclure ? 43

CHAPITRE 2

« Élever des producteurs » dès l'école primaire ?

Controverses autour du congrès de Nancy des amicales d'instituteurs (1909)

<i>Frédéric Mole</i>	47
Disparité des critiques de la séparation école/production	47
« Ce que la société demande à l'école » : un débat dans le <i>Manuel général</i>	50
Les amicales face à la crise de la culture scolaire	53
Genèse et critiques de <i>L'école des producteurs</i>	58
Conclusion	64

CHAPITRE 3

Universités populaires et éducation ouvrière

<i>Lucien Mercier</i>	65
L'UP des origines (1899-1914) : une initiative ouvrière	65
<i>Le mouvement des UP : essor et crise</i>	65
<i>La critique ouvrière</i>	69
Les années 1920. Culture ouvrière, éducation prolétarienne, « adieu tristes UP »	71
<i>Des propositions multiples</i>	72
<i>La CGT et l'éducation ouvrière</i>	73
Culture partisane, culture prolétarienne	75
<i>La formation politique des militants : les écoles de Parti</i>	75
<i>Les Universités populaires... quand même !</i>	77
Conclusion	80

CHAPITRE 4

La formation professionnelle et militante : l'exemple des organisations féminines chrétiennes en France durant la première moitié du XX^e siècle

<i>Joceline Chabot</i>	81
Les précurseurs : les syndicats d'ouvrières lyonnaises	82
Les cercles d'études à la base de la formation syndicale	85
Les sessions intensives pour former les « apôtres » du syndicalisme chrétien	90
Conclusion	94

CHAPITRE 5

La formation syndicale à la CFTC-CFDT :

de la préhistoire à l'histoire des Écoles normales ouvrières

<i>Bruno Poucet</i>	95
Une Formation syndicale à base ecclésiale	96
<i>Un principe d'indépendance revendiqué</i>	97
<i>Trois lieux emblématiques</i>	98
<i>Les sessions confédérales de l'École normale ouvrière confédérale</i>	102
La création de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale	103
<i>La distinction des plans</i>	104
<i>La commission confédérale de formation et le renouvellement des programmes de formation</i>	106
<i>La CFTC et la formation à la veille de la Seconde Guerre mondiale</i>	107
Conclusion	109

CHAPITRE 6

Le Centre confédéral d'éducation ouvrière :

un mouvement d'éducation populaire dans les années 1930

<i>Morgan Poggioli</i>	111
Les origines d'un mouvement d'éducation populaire	112
<i>Des débuts difficiles</i>	112
<i>La création du CCEO</i>	115
Le moment du Front populaire	118
<i>Le développement du CCEO</i>	118
<i>Les innovations</i>	121
Conclusion	123

CHAPITRE 7

Aux racines de l'éducation ouvrière,

la place et le rôle de la mouvance JOC

<i>Michel Chauvière et Bruno Duriez</i>	127
Innovations institutionnelles durant les années 1940	128
<i>Le Centre ouvrier d'études et d'information (1942-1944)</i>	128
<i>L'Université populaire de Marly-le-Roi</i>	130
<i>L'Université populaire féminine de Saint-Cloud</i>	131
L'ICO ou l'impossible convergence	132

Le CCO, vers une entreprise de formation	135
<i>Naissance et développement spécifiques du CCO</i>	136
<i>Vers la constitution d'un « groupe » dédié à la formation</i>	137
Trois questions en guise de conclusion	139
<i>L'héritage de la JOC</i>	139
<i>La formation militante comme lien et objet de conflits entre organisations</i>	141
<i>Transformations des besoins de formation et naissance d'un marché. Vers l'éducation permanente</i>	143
Sigles	145
Table des matières	147